

BD010

BASES

2 jours 14 heures

1 250 €

Exonérés de TVA

Formation continue des professionnels de l'immobilier (Ex ALUR) 100% Distanciel interactif - 14H

COMPÉTENCES VISÉES

- Etre en règle avec la loi ALUR 14 heures

PROGRAMME

A. ESSENTIEL DE L'IMMOBILIER

- Conditions d'exercice des professionnels de l'immobilier
 - a) obligation de formation continue
 - b) conditions d'exercice de la profession d'agent immobilier
 - c) statut juridique
 - d) règles de publicité
 - e) affichage du barème
 - f) mandat de vente et bon de visite
 - g) rémunération
 - h) devoir de conseil

B. AGENT COMMERCIAL IMMOBILIER

- Principales mesures de la Loi ALUR
 - a) lutte contre l'habitat indigne
 - b) offre de construction
 - c) encadrement de la location
 - d) développement de l'urbanisme
 - e) création d'organismes de foncier solidaire

C. MARCHÉ

1. Marché de l'immobilier et son actualité
2. Acteurs du marché de l'immobilier
3. Points économique

D. DÉONTOLOGIE ET LOI SUR LA NON-DISCRIMINATION SUR L'ACCÈS AU LOGEMENT

1. Bases déontologies immobilières
2. Déontologie bancaire
3. Déontologie au quotidien dans les activités immobilières
4. Genèse de l'infraction de discrimination
5. Infraction de discrimination au sens du Code pénal
6. Sanctions pénales et civiles
7. Egalité de traitement des clients et des dossiers
8. Importance du droit au logement

E. DIFFÉRENTS TYPES D'ACHATS, LES FINANCEMENTS ET LES ASSURANCES

1. Acteurs du marché et les modalités d'acquisition des biens immobiliers
 - a) notaires, avocats, agents et mandataires immobiliers
 - b) achat en indivision
 - c) achat en démembrement
 - d) utilisation de la SCI
 - e) SARL de location meublée
 - f) impacts fiscaux du mode de détention
2. Financements et assurances liés au marché de l'immobilier
 - a) différents types de financements
 - b) MRH - PNO
 - c) assurance emprunteur
 - d) garantie décennale
 - e) dommage ouvrages
 - f) assurances locatives
3. VEFA et le contrat de construction de maison individuelle :
 - a) VEFA : acteurs et réglementation
 - b) contrat de construction de maison individuelle
4. Fiscalité immobilière
 - a) fiscalité des revenus fonciers
 - b) fiscalité des locations meublées
 - c) fiscalité des plus-values
 - d) droits de mutation
 - e) TVA immobilière
 - f) taxe foncière
 - g) Loi de finance 2021

PUBLIC

- Agent immobilier
- Toute personne concernée par la loi ALUR

PRÉ-REQUIS

Aucun

POINTS FORTS

Session scindée
Exercices
Cas pratiques

FORMATEUR(S)

Expert en immobilier et de la loi ALUR, tous nos formateurs sont issus de la banque et de l'assurance

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site
www.agifpass.fr

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques

VALIDATION

Quiz pédagogique de validation des acquis